

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

2 avril 2007 Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 2 avril 2007 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Messier Lamoureux et Clément Galipeau.

Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm, et huit citoyens sont aussi présents.

Absences Le conseiller Monsieur Rodrigue Benoit est absent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

07-04-2244 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars et de la séance extraordinaire du 19 mars 2007
4. Dépôt du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006
5. Paiement des honoraires pour la vérification 2006
6. Mandat pour la vérification 2007
7. Comptes du mois payés et à payer
8. Dossier internet haute vitesse
9. la FQM et la MMQ vus consultant concernant de la formation

SECURITÉ PUBLIQUE

10. Réception de la facture pour les services de la SQ pour 2007
11. Invitation à des cours sur la sécurité civile à la Ville de Bedford
12. Rapport du chef pompier
13. Cotisation annuelle de l'Association du Franklin County
14. Ajustement de salaire
15. Engagement d'un nouveau pompier
16. Formation pour les pompiers
17. Logiciel de gestion en sécurité incendie : suivi du dossier
18. Premiers répondants à l'Exposition agricole de Bedford
19. Approbation de la convention engageant le crédit / dossier ambulance

VOIRIE MUNICIPALE

20. Rapport de l'inspecteur municipal
21. Invitation par la MRC de Brome-Missisquoi au colloque du transport collectif

HYGIENE DU MILIEU

22. Commission itinérante de la FQM : « Cyanobactéries : des actions et des solutions »
23. Offre de services du Groupe Poly-Tech pour l'évaluation des installations septiques

URBANISME ET ZONAGE

24. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
25. Avis de motion pour un règlement modifiant le règlement no. 35-02, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme
26. Demande d'appui sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

LOISIRS ET CULTURE

27. Résiliation du bail avec la Caisse Populaire de Bedford pour le centre de services à Saint-Armand
28. Dégagement de responsabilité pour l'entreposage des modules de jeux pour le parc du secteur Saint-Armand
29. Demande d'utilisation de la salle communautaire de la part du Chœur des Armands
30. Rapport final au Pacte rural pour le parc du secteur Philipsburg
31. Calendrier culturel 2007 de la MRC de Brome-Missisquoi

AFFAIRES EXTERIEURES

32. Rapport de la MRC
33. Demande de commandite de la part de La Tournée des 20
34. Divers -

35. Levée

07-04-2245

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 mars 2007 et de la séance extraordinaire du 19 mars 2007 soit adoptés tel que rédigés et lus par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006

Le Rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 est présenté par Monsieur Jules Bélisle, c.a. et déposé par la directrice générale, Madame Jacqueline C. Chisholm.

07-04-2246

5. PAIEMENT DES HONORAIRES POUR LA VÉRIFICATION 2006

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyée par Clément Galipeau
et résolu

QUE La Municipalité approuve la facture de M Jules Bélisle, c.a., au montant de 6 381.20 \$, taxes incluses, pour la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006.

ADOPTÉ

07-04-2247

6. MANDAT POUR LA VÉRIFICATION 2007

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Martin Landreville
et résolu :

QUE La Municipalité renouvelle le mandat de M Jules Bélisle, c.a., pour la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007.

ADOPTÉ

7. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN MARS 2007 : 14 981.12 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MARS 2007 :

C700132	l'Ass. Des Directeurs municipaux du Québec	350.00
C700133	Graymont (Qc) inc.	620.80
C700134	Fédération Québécoise des Municipalités	421.62
C700135	J.A. Beaudoin Construction Limitée	4 634.46
C700136	Journal Le Saint-Armand	250.00
C700137	Dupuis Éric	225.00
C700138	Pinsonneault Marc	275.00
C700139	Groupe Ultima inc.	25 824.00
C700140	Société Canadienne des postes	125.35
C700141	La Fondation Éducative Jean-Jacques-Bert.	400.00
C700142	Chisholm Jacqueline C.	301.56
C700143	Équipements Laguë Pike-Riber inc.	5 896.91
C700144	Pelletier Stéphane	1 450.00
I007027	Hydro Québec	227.99
I007028	Hydro-Québec	225.29
I007029	Bell Canada	84.77
I007030	Bell Canada	241.58
I007031	Bell Canada	222.35
I007032	Receveur Général	1 446.00
I007033	Ministre du revenu	2 866.42
I007034	Hydro-Québec	51.29
I007035	Bell Canada Solutions Affaires internet	22.74
I007036	Telus	411.56
I007037	S.A.A.Q	8 615.00
I007038	Hydro-Québec	758.74
I007039	Hydro-Québec	47.50
I007040	Hydro-Québec	86.75
I007041	Hydro-Québec	152.49à
I007042	Hydro-Québec	246.10
I007043	Hydro-Québec	420.12

Total des comptes payés 56 901.39 \$

LISTE DE COMPTES À PAYER :

C700145	Colette Litjens	329.03
C700146	Luc Marchessault	418.74
C700147	Pelletier Jacques	122.22
C700148	Pelletier Réal	6.76
C700149	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	461.49
C700150	M.R.C. Brome-Missisquoi	72.00
C700151	Régie Intermun. Élimination déchets	1 687.89
C700152	Christiane Dubé	90.00
C700153	Arlette Arpin	90.00
C700154	Les Pétroles Dupont inc.	3 461.83
C700155	Propane du Suroit	1 255.86
C700156	M.R.C. du Haut-Richelieu	1 795.54
C700157	Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	1 294.66
C700158	Graymont (Qc) inc.	813.12
C700159	Nopac ENVIRONNEMENT	5 203.23
C700160	Équipement Laguë Pike-River inc.	152.98
C700161	Société Canadienne des Postes	231.54
C700162	Maxime Poirier	107.00
C700163	Papeterie Coupal (2006) inc.	34.11
C700164	CDS Produits de Bureau inc.	53.69
C700165	Martech inc.	387.43
C700166	Pièces d'Autos de Bedford	152.10
C700167	Philipsburg Transit Ltée	138.13
C700168	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	4 429.09
C700169	Sactouris André	180.00
C700170	Éducor	1 081.39
C700171	Aréo-Feu Ltée	73.79
C700172	Services Sanitaires G.Campbell inc.	136.74

C700173	P.A. Le Riverain-Bedford	89.62
C700174	Association Québécoise d'Urbanisme	308.39
C700175	Services sanitaires Deslandes inc.	284.88
C700176	Florabec inc.	213.09
C700177	Atelier de Mécanique Mobile de l'Estrie	621.83
C700178	2309 8379 Québec inc.	144.90
C700179	Les Équipements G. Comeau inc.	526.97
C700180	Groupe Maska inc.	701.64
C700181	Cargill Limitée	2 040.63
C700182	Würth Canada Ltée	679.13
C700183	Parkinson Ross	73.79
C700184	àStippler Cornelia	51.65
C700185	Benoit Claude	100.00

Total des comptes à payer **30 096.88 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

07-04-2248 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 14 981.12 \$, de 56 901.39 \$ et de 30 096.88 \$ soient acceptés et payés.

QUE : le chèque no. C700168, fait à l'ordre de Paradis, Lemieux, Franics, Avocats, soit retenu jusqu'à ce que monsieur le Maire en discute avec Me Francis.

ADOPTÉ

CONSIDÉRANT QUE : les dépenses suivantes étaient prévues au budget 2006 :

Aéro Feu : 229.33 \$
Emco: 674.63 \$

07-04-2249 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux
et résolu

QUE : les factures suivantes soient payées par le surplus accumulé :

Aéro Feu : 229.33 \$
Emco: 674.63 \$

ADOPTÉ

07-04-2250 **FACTURE RENOFLEX**

CONSIDÉRANT QU' une erreur s'est glissée dans l'interprétation de la soumission pour ces travaux;

CONSIDÉRANT QU' un montant de 15 500 \$ avait été prévu au budget 2007 pour la réparation des glissières près du pont du chemin Guthrie

CONSIDÉRANT QUE : la facture de Renoflex, pour les travaux de réparation des glissières près du pont du chemin Guthrie, s'élève à 22 541.70 \$ taxes incluses;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la facture no. 496 de Rénoflex soit acceptée et payée au montant de 22 541.70 \$, taxes incluses;

QUE : la différence entre la dépense nette, 21 354.77 \$, et le montant prévue au budget, 15 500 \$, soit payé à même le surplus accumulé.

ADOPTÉ

8. DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE

Monsieur le Maire annonce que l'internet haute vitesse sera disponible entre la Route 133 et le Village de Saint-Armand d'ici 2 semaines.

9. LA FQM ET LA MMQ VOUS CONSULTENT CONCERNANT DE LA FORMATION

Un sondage est transmis aux élus afin de connaître leurs préférences concernant un programme de formation.

10. RÉCEPTION DE LA FACTURE POUR LES SERVICES DE LA SQ POUR 2007

La facture pour les services de la S.Q. pour 2007 a été reçue et s'élève au montant de 181 521 \$.

11. COURS SÉCURITÉ CIVILE BEDFORD

Aucune participation de la part des membres du Conseil.

12. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le chef pompier est absent.

07-04-2251 **13. COTISATION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DU FRANKLIN COUNTY**

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la cotisation annuelle 2007 soit payée à l'Association du Franklin County International Firefighters au montant de 100 \$ US.

ADOPTÉ

07-04-2252 14. AJUSTEMENT DE SALAIRE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : le salaire des pompiers suivants soit augmenté à 18 \$ l'heure, suite à la réussite du cours Pompier 1 :

Mathew Grenia
Nathalie Quilliams
Malcolm Marks
Katie Senkerik

ADOPTÉ

07-04-2253 15. ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Monsieur Éric Deneault soit engagé comme pompier volontaire;

QUE : son salaire soit fixé à 18 \$ l'heure, pour avoir obtenu le certificat de Pompier Niveau 1.

ADOPTÉ

16. FORMATION POUR LES POMPIERS

À discuter avec le comité incendie.

07-04-2254 17. LOGICIEL DE GESTION EN SÉCURITÉ INCENDIE : SUIVI DU DOSSIER

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : les membres du Conseil désirent prendre le temps d'analyser les deux options.

ADOPTÉ

07-04-2255 18. PREMIERS RÉPONDANTS À L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEDFORD

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité accepte de commanditer l'Exposition de Bedford en payant les frais de repas des premiers répondants et l'équipement utilisé;

QUE : des chandails identifiant les premiers répondants soient achetés.

ADOPTÉ

19. APPROBATION DE LA CONVENTION ENGAGEANT LE CRÉDIT / DOSSIER
AMBULANCE

Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, a autorisé la convention engageant le crédit de la Municipalité de Saint-Armand en matière de maintien du service ambulancier dans la région de Bedford.

20. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

- rond point aménagé au bout du chemin Pelletier Sud,
- borne sèche complétée sur le chemin Guthrie.

21. INVITATION PAR LA MRC DE BROME-MISSISQUOI AU COLLOQUE DU TRANSPORT COLLECTIF

Aucune participation.

07-04-2256 22. COMMISSION ITINÉRANTE FQM : « CYANOBACTÉRIES : DES ACTIONS ET DES SOLUTIONS »

Il est proposé par Marielle Cartier appuyé par Serge Courchesne et résolu

QUE : Monsieur le maire, Réal Pelletier, soit autorisé à s'inscrire à la commission itinérante de la FQM.

ADOPTÉ

23. OFFRE DE SERVICES DU GROUPE POLY-TECH POUR L'ÉVALUATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le conseil étudiera une autre alternative, celle-ci s'avérant trop dispendieuse.

24. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport de l'inspecteur est déposé.

07-04-2257 25. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 35-02, RÈGLEMENT CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption d'un règlement devant porter le numéro 72-07, règlement MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 35-02, RÈGLEMENT CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

07-04-2258 26. DEMANDE D'APPUI SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

ATTENDU QUE : La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles nécessite une cure de rajeunissement et ce, après plus de 30 ans d'existence;

ATTENDU QUE : La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles n'a jamais fait l'objet de grandes modifications;

ATTENDU QUE : L'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles soit unilatéralement appliquée de la même façon, dans toutes les régions du Québec (caractère homogène - mur à mur) et soit en conflit direct avec l'existence et la mission des MRC - à caractère régional;

ATTENDU QU : Un consensus demeure omniprésent soit la nécessité de conserver un encadrement législatif (CPTAQ) pour protéger notre territoire agricole;

ATTENDU QUE : Les difficultés rencontrées résident dans l'application de la structure de gestion de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec;

ATTENDU QU' : il est nécessaire de modifier l'application de la Loi afin qu'elle s'ajuste avec les réalités rurales particulières et unique, à chacune d'elles afin d'assurer leur prospérité et même leur survie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par
appuyé par
et résolu

QUE : La municipalité de Saint-Armand appuie le mémoire « La Commission de protection du territoire agricole et les besoins des municipalités : statu quo ou changement ? » présenté par la municipalité de Ste-Élizabeth-de Warwick, qui sera déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois;

QU' : une copie de la présente résolution soit transmise le plus tôt possible à votre Municipalité Régional de Comté, à votre député et au Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation et Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Monsieur Yvon Vallières.

En faveur : 3 voix

Contre : 2 voix (Martin Landreville et Marielle Cartier)

21H00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Pierre Lefrançois : Demande combien de citoyens seront sur le CCU.

Daniel Boulet : demande si les clôtures au bord du lac sont neuves ou usagées.

Luc Duchesneau : s'informe de l'abat-poussière.

Jean Trudeau : s'informe de la fréquence prévue pour les communiqués municipaux.

07-04-2259 27. RÉSILIATION DU BAIL AVEC LA CAISSE POPULAIRE DE BEDFORD POUR LE CENTRE DE SERVICES À SAINT-ARMAND

CONSIDÉRANT QUE : le Centre de services de Saint-Armand de la Caisse Populaire de Bedford cessera ses opérations le 30 juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE : le bail liant la Caisse Populaire de Bedford et la municipalité de Saint-Armand, pour le local du 410 chemin Luke, prend fin le 30 avril 2007;

En conséquence,

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QU' : un loyer de 133.34 \$ par mois soit chargé à la Caisse Populaire de Bedford pour l'utilisation du local au 410 chemin Luke jusqu'à ce que ledit local se libère.

ADOPTÉ

07-04-2260 28. DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ POUR L'ENTREPOSAGE DES MODULES DE JEUX POUR LE PARC DU SECTEUR SAINT-ARMAND

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand libère Empaquetage Messier inc. et Philipsburg Transit de toute responsabilité pendant la période d'entreposage des modules de jeux sur leurs propriétés.

ADOPTÉ

- 07-04-2261 29. **DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LA PART DU CHŒUR DES ARMANDS**
- Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Martin Landreville
et résolu
- QUE : Le Chœurs des Armands soit autorisé à utiliser la salle communautaire gratuitement dimanche le 27 mai 2007.
- ADOPTÉ**
- 07-04-2262 30. **RAPPORT FINAL AU PACTE RURAL POUR LE PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG**
- CONSIDÉRANT QUE : le conseil désire reporter le projet d'installation d'une marquise, au parc du secteur Philipsburg, à une phase ultérieure;
- CONSIDÉRANT QUE : le conseil priorise l'aménagement d'un parc multifonctions à l'intérieur du court de tennis;
- CONSIDÉRANT QU'IL : est important de rénover la surface du court de tennis avant que la fondation soit détériorée par l'enracinement de mauvaises herbes;
- EN CONSÉQUENCE,
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : la municipalité reporte l'installation de l'enseigne agro et récréo touristique, prévue à la demande d'aide financière au Pacte rural de Brome-Missisquoi 2006, à une phase ultérieure;
- QUE : la municipalité aménage un parc multifonctions à l'intérieur du court de tennis, au parc du secteur Philipsburg, en remplacement de l'installation de l'enseigne agro et récréo touristique.
- ADOPTÉ**
31. **CALENDRIER CULTUREL 2007 DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI**
- information transmise
32. **RAPPORT DE LA MRC**
- Rapport annuel de l'Hôpital BMP : Stationnement maintenant payant
- 07-04-2263 33. **DEMANDE DE COMMANDITE DE LA PART DE LA TOURNÉE DES 20**
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : les membres du Conseil désirent contribuer financièrement à la Tournée des 20 au montant de 175 \$.
- ADOPTÉ**

34. DIVERS

- Skate park, sujet à reporter en juin
- Propriété à l'intersection de l'Avenue Montgomery et du chemin Champlain Revêtement extérieur à compléter.
- Automobiles sur des propriétés de la rue South et de l'avenue Montgomery à nettoyer
- Entreposage de cabanes à pêche
Vérifier qui est responsable du chemin d'accès au site de traitement selon la servitude.
- Stop à l'intersection de la rue James et de l'avenue Champlain
Enlever le STOP et l'installer au coin du parc et ajouter une enseigne de terrain de jeux.
- Activités Plein Air
Avertissement à faire concernant la sortie des cabanes du la et d'un ménage sur le lac.
- Circuits routiers signalisés
On aura à peindre des flèches sur les chemins.
- Achats pour le service incendie
« Positive Pressure Fan » et « Rescue Randy ».

07-04-2264 30. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 22h45.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier